

Bandol B.

DOSSIER SPÉCIAL

Votre nouveau conseil municipal et ses missions

GRANDS PROJETS

La rénovation de l'hôtel Beau Rivage

La renaissance de Bendor, "l'île du bonheur de Paul Ricard"



3	ÉDITO
4/5	RETOUR EN IMAGES
6/7	VIE PRATIQUE <ul style="list-style-type: none">• Rallumage de l'éclairage public• Aide à la rénovation des façades dans le centre ancien• Plan canicule• Animations pour les personnes âgées• Ateliers prévention
8/9	GRANDS PROJETS <ul style="list-style-type: none">• La rénovation de l'hôtel Beau Rivage• La renaissance de Bendor, «l'île du bonheur» de Paul Ricard
10	CADRE DE VIE Des plages prêtes à vous accueillir pour la saison estivale
11 ⇨ 14	DOSSIER SPÉCIAL Votre nouveau conseil municipal et ses missions
15	SPORT Ceinture noire pour le judo bandolais
16	BANDOL AUTREFOIS L'histoire du blason de Bandol
17	CARNET
18	EXPRESSION POLITIQUE
19	PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS PHOTO

POURSUIVEZ LA LECTURE SUR

**NOTRE SITE
BANDOL.FR**



**NOS RÉSEAUX
@VILLEDEBANDOL**





Chères Bandolaises, Chers Bandolais,

Il y a des moments où l'on ressent plus fortement que jamais la fierté d'être Bandolais.

Aujourd'hui, en m'adressant à vous pour la première fois en tant que Maire, mon cœur est rempli de cette fierté et d'une immense émotion.

Vous m'avez accordé votre confiance, une confiance précieuse et engageante.

Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous exprimer ma gratitude la plus sincère.

Pour moi, être Maire n'est pas une simple fonction ; c'est un engagement total, c'est l'honneur de servir un village que nous aimons passionnément, et de servir chacun d'entre vous.

Bandol est notre foyer, notre port d'attache, un lieu unique où l'âme de la Provence rencontre le bleu de la Méditerranée.

Sa richesse, ce n'est pas seulement son paysage magnifique, même si je reste attaché à nos collines dont le Roustagnon qui m'a vu grandir, c'est avant tout sa population, les liens que nous tissons ensemble, la convivialité de nos quartiers et notre sens de la communauté.

Mon rôle, nous l'avons voulu simple et essentiel : nous serons à vos côtés.

Nous allons travailler sans relâche pour préserver et améliorer cette qualité de vie qui nous est si chère.

Cela signifie écouter les familles, soutenir nos aînés et nos jeunes, encourager nos commerçants et nos associations, et surtout, être attentifs aux petits et grands besoins de votre quotidien.

Je crois profondément que la meilleure façon de gérer notre ville, c'est de le faire avec bon sens, transparence, concertation et, oui, avec le cœur.

Notre porte sera toujours ouverte. Vos idées, vos préoccupations, vos espoirs sont la véritable boussole de notre action.

Après les engagements, vient le temps du travail partagé. Construisons ensemble le Bandol de demain, un Bandol qui nous ressemble et nous rassemble.

Parce que Bandol avant tout c'est vous !

Avec toute ma détermination et mon affection,

Votre maire,
Franck Bertoncini

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Bertoncini', written in a cursive style. The signature is located at the bottom right of the page, below the printed name.

OUVERTURE DU CINÉMA MARCEL PAGNOL

Avec ses 88 sièges «club» dont 3 places PMR, cette nouvelle salle de cinéma garantit un accueil accessible à tous, dans des conditions optimales et à des tarifs attractifs.

Programme et réservations

<https://bandol.cinemediterranee.fr/>

24/02



DU STAND UP AU THÉÂTRE JULES VERNE

Le spectacle d'humour de TOM BALDETTI «TOME 1» a fait rire un théâtre plein à craquer. **Retrouvez la saison culturelle de la ville**

<https://www.bandol.fr/quotidien/culture-et-sport/theatre-jules-verne/>

26/02





30/03

RÉOUVERTURE DU PARC DU BOIS MAURIN

Après plusieurs mois de travaux le parc a rouvert ses portes. Situé en face de l'école du Bois Maurin, il est désormais accessible aux Personnes à Mobilité Réduite sur la partie haute du site.

- Du 1^{er} mai au 30 septembre : de 9h00 à 21h00
- Du 1^{er} octobre au 30 avril : de 9h à 18h00



REMISE DES PRIX DU FESTIVAL BANDOL CÉRAMIQUE

En ce dernier jour de marché, Monsieur Franck Bertoncini, maire de Bandol, accompagné d'Eva Adshead, adjointe au maire en charge de la culture et du conseil municipal a remis le Prix du Public / Stand coup de cœur à Virginie Rahem Ancey ! Le jury a, quant à lui, remis le «Prix Solargil» à Xavier Duroselle.

06/04



12@14/04

SÉJOUR PARISIEN POUR LE CONSEIL DES JEUNES

Dix-neuf jeunes, encadrés par leurs animateurs et Mme Coulomb-Yousfi, adjointe au maire en charge de l'Éducation, ont vécu trois jours inoubliables à Paris. Au programme : le Roi Lion, les Bateaux-Mouches, le Musée Grévin, l'Assemblée nationale et la Tour Eiffel – autant de découvertes rendue possibles grâce à deux ans d'actions menées par les jeunes eux-mêmes.

Animations pour les personnes âgées

Plusieurs fois par mois, la résidence autonomie «Les Acacias» vous propose de partager un temps festif.

Au programme :

- un après-midi chantant, jeudi 11 juin à 15h30

avec la compagnie du Soleil

- un repas paëlla, mardi 23 juin 2026 à 12h.

Tarif : 12 €. Places limitées.

Ouvert à toutes les personnes de plus de 65 ans de la Commune, il permet de partager un moment convivial et de rompre la solitude quotidienne. Les personnes bénéficiaires de l'ASPA peuvent obtenir un tarif réduit. Les places sont limitées.

Renseignements et inscriptions auprès de Marion au 04.94.29.45.98, lesacacias@bandol.fr
Foyer des Acacias, 13 rue Didier Daurat



Plan canicule

À compter du 15 juin 2026, la Commune débutera sa vigilance concernant les épisodes de canicule. Pour rappel, les personnes de plus de 60 ans en situation de fragilité ou d'isolement peuvent s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale pour être contactées pendant les vagues de chaleur.

Informations sur www.bandol.fr

Ateliers prévention au foyer des acacias

La résidence organise des ateliers de prévention de la perte d'autonomie, pour les plus de 60 ans. Places limitées.

Renseignements et inscriptions au 04 94 29 45 9
lesacacias@bandol.fr

Aide à la rénovation des façades

Dans la continuité de ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du centre-ville, la Ville poursuit son opération dédiée au ravalement des façades du centre ancien.

Ce dispositif de subvention, en place depuis 2020, vise à accompagner et encourager les propriétaires à réaliser des travaux de qualité, contribuant ainsi à l'embellissement durable de notre cœur de ville et à la valorisation de son patrimoine.

Propriétaires du centre ancien, cette opération peut vous permettre de concrétiser vos projets !

Consultez le règlement de l'opération façades ici



Rallumage de l'éclairage public

Fin mars, la commune de Bandol a achevé son passage complet à l'éclairage public 100 % LED avec 1800 points lumineux changés entre 2022 et 2026.

Ce vaste programme de relamping a permis de moderniser notre réseau tout en maîtrisant les dépenses.

- Moins de consommation d'énergie
- Des coûts de maintenance réduits
- Un éclairage plus performant et mieux adapté
- De nouveaux mâts d'éclairage plus esthétiques

Première décision du maire Franck Bertoncini au lendemain de son élection : l'éclairage public a été rallumé dès mars 2026, couvrant l'intégralité de la ville 24 heures sur 24.



Permanence élu

Mme Carole Mouton, conseillère municipale, recevra sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville de 14h à 17h, les 1er et 3ème vendredis de chaque mois (soit les 5 et 19 juin).

La prise de rendez-vous s'effectue auprès du Cabinet du Maire par téléphone au 04 94 29 12 49 ou par e-mail à l'adresse cabinetdumaire@bandol.fr.

Bienvenue aux professionnels

CABASSON DESIGN

ARCHITECTURE - URBANISME - INTÉRIEURS

7 RUE DE LA PAROISSE

06 29 91 09 30

V.CABASSON@CABASSONDESIGN.COM

WWW.CABASSONDESIGN.COM

AGENCE STORM

CONSEIL IMMOBILIER ET PATRIMOINE

30 RUE PONS

0422446532 | 0627300203

GBAYET@STORM-IMMOBILIER.FR

WWW.STORM-PATRIMOINE.FR

BANDOL 2 ROUES

ACHAT, VENTE, RÉPARATION

275 AV. DU 11 NOVEMBRE 1918

04 94 63 60 87





La rénovation de l'hôtel Beau Rivage

Ouvert en 1900 le Beau Rivage était un hôtel de prestige, témoin privilégié de la belle époque et de l'essor touristique de la ville. Après avoir définitivement fermé ses portes en novembre 2025, il entame sa grande métamorphose pour redevenir un lieu emblématique.

Ces travaux, entrepris par l'hôtel Thalazur Bandol – Île Rousse, visent à garantir l'âme du lieu tout en le projetant vers l'avenir.

La démolition de l'intégralité du bâtiment a commencé le 7 avril 2026, ouvrant la voie à une reconstruction à l'identique. L'objectif de ces travaux est de moderniser l'établissement et de faire revivre l'esprit de l'époque en conservant et réintégrant des éléments d'origine qui font le caractère du lieu, comme par exemple, les plaques dédiées à l'écrivaine Katherine Mansfield, qui séjourna à l'hôtel Beau Rivage entre 1915 et 1918 pour y soigner sa tuberculose et qui recommanda le lieu dix ans plus tard à son ami D.H Lawrence, atteint lui aussi de la même maladie, la grille d'entrée en ferronnerie donnant sur les allées Vivien...

Le futur hôtel Beau Rivage accueillera de nouvelles infrastructures, dont un garage souterrain sur deux niveaux, des toits-terrasses entièrement végétalisés, et une nouvelle brasserie, offrant une expérience complète, digne de son histoire.

Pendant toute la durée de ce grand chantier, l'hôtel Thalazur Bandol – Île Rousse reste ouvert.





La renaissance de Bendor, «l'île du bonheur» de Paul Ricard

L'île de Bendor, joyau emblématique de Bandol et lieu chargé d'histoire, a ouvert un nouveau chapitre. Après de longs travaux de réhabilitation et de transformation, le projet mené par la société Paul Ricard est terminé, marquant une étape décisive pour l'attractivité de notre ville.

Ce nouveau chapitre s'inscrit dans la continuité de la vision de son fondateur, Paul Ricard. L'industriel a acheté l'île en 1950 alors qu'elle n'était qu'un rocher battu par les vents de 7 hectares. Il l'a qualifiée d'« île du bonheur », souhaitant en faire un lieu ouvert et de partage, pensé pour se ressourcer. Selon lui, sur cette île, ses rêves n'auraient que « le ciel et la mer comme seule limite ».

Une métamorphose respectueuse de l'âme des lieux

Le projet de rénovation de l'île de Bendor, a eu pour objectif de transformer l'offre existante tout en assurant une intégration parfaite dans le paysage méditerranéen et en préservant l'âme du lieu. L'ouverture de ce nouveau complexe hôtelier a eu lieu le 1er mai 2026. C'est une excellente nouvelle pour notre économie locale, qui bénéficiera d'un rayonnement accru et d'une offre touristique renouvelée.

Conformément à l'esprit de son fondateur, l'île est désormais ouverte à tous, touristes comme Bandolais, pour se ressourcer dans un esprit de convivialité et de partage.

En plus de l'offre d'hébergement proposée par les deux hôtels et les maisons de pêcheurs et du spa, les visiteurs peuvent profiter d'une offre complète et variée pour une journée d'évasion :

- Quatre restaurants
- Des commerces d'artisanat et un concept store
- Des lieux de convivialité tels que la place centrale, la plage et

les terrains de pétanque

- Un club de plongée

L'ensemble des aménagements a été pensé pour que chacun puisse profiter de cette destination unique.

Info pratique :

Pour accompagner cette réouverture, les traversées en navette maritime sont offertes en juin.

Ensuite, les navettes seront au prix de 10€ par adulte et 8€ par enfant et gratuites si vous possédez une réservation dans un des hôtels, au restaurant, au SPA ou à une activité dans le village des artisans.





Des plages prêtes à vous accueillir pour la saison estivale

Les douches rouvrent !

La grande nouvelle pour cette saison estivale est l'amélioration la plus attendue par les usagers, la réouverture des douches ! Pendant plusieurs saisons, les douches des plages avaient été définitivement supprimées par mesure de sobriété, en réponse au déficit pluviométrique et pour préserver la ressource en eau.

Aujourd'hui, le maire Franck Bertoncini a décidé de mettre fin à cette restriction pour répondre directement aux attentes de la population, qui exprimait un besoin de confort.

Surveillance assurée

Votre sécurité est notre priorité absolue. Nos plages sont surveillées par une équipe de

Maîtres-Nageurs Sauveteurs diplômés du 14 mai au 31 août. La surveillance est assurée sur les plages de Renecros et du Casino (7 jours sur 7), et sur Centrale et Grand Vallat (week-ends de juin, puis 7 jours sur 7) de 10h à 19h.

Pour renforcer ce dispositif, la Municipalité possède un jet électrique pour le poste de Renecros. Cet équipement permet d'assurer une couverture de sécurité rapide, s'étendant aux plages non surveillées (Eden Roc et Barry).

Nos labels, un gage de qualité pour tous

Au-delà de la surveillance, la qualité de nos plages est reconnue par deux labels majeurs. Le Pavillon Bleu a été reconduit pour les quatre plages du centre-ville. Ce label, renouvelé pour la saison estivale 2026, est le garant d'une excellente qualité environnementale, s'appuyant sur près de 50 critères rigoureux, notamment la propreté des plages, la gestion des déchets, la biodiversité, et surtout une qualité de l'eau de baignade «excellente».

Parallèlement, Bandol a obtenu en 2021 la labellisation Handiplage pour la plage du Casino. La Municipalité, soucieuse de rendre ses espaces accessibles, a effectué la réfection des wc se situant derrière les douches de cette plage pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Depuis mai, les douches sont de nouveau accessibles



DOSSIER SPÉCIAL

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032

Suite aux récentes élections, la ville de Bandol a officiellement ouvert un nouveau chapitre politique avec l'installation de son nouveau Conseil Municipal. Notre dossier spécial vous propose de découvrir les visages et les missions de cette nouvelle assemblée délibérante.

Le vendredi 10 avril, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints. Afin que tous les Bandolais qui le souhaitent puissent y assister, la séance a été retransmise sur un écran géant sur la Place de la Liberté. Environ 350 personnes étaient présentes pour suivre cet événement.

La liste «Tous ensemble pour Bandol», conduite par Franck Bertoncini, a remporté la majorité avec 53,96% des suffrages exprimés. La liste d'opposition «Bandol au coeur», menée par Jean-Paul Joseph, a recueilli 46,04% des voix. Pour rappel, la participation a atteint 68,96% des inscrits.

Le nouveau conseil municipal est désormais constitué de 29 élus, comprenant le Maire, 8 adjoints, 14 conseillers municipaux de la majorité et 6 conseillers municipaux de l'opposition. Les délégations de fonctions ont

été attribuées et seront essentielles pour concrétiser les projets du nouveau mandat. Découvrez dans les pages suivantes les portraits de vos élus et le détail des missions qui leur ont été confiées pour les années à venir.



Le maire

Les adjoints au maire

Élu
Sud
Sainte
Baume
AGGLO



Franck BERTONCINI
Maire de Bandol



Claude VINCO
1^{er} adjoint
Urbanisme, fiscalité de
l'urbanisme, foncier



Sandrine BORRIELLO
2^e adjoint
Finances, budget,
fiscalité directe locale



Thomas BOUVRANDE
3^e adjoint
Sports et équipements
sportifs, attractivité
économique

Élu
Sud
Sainte
Baume
AGGLO



Véronique POURCEL
4^e adjointe
Référénte commerçants des
quartiers, emploi,
domaine public



Daniel TARPI
5^e adjoint
Environnement,
espaces verts,
plages



Eva ADSHEAD
6^e adjointe
Culture

Élu
Sud
Sainte
Baume
AGGLO



Stéphane COULLET
7^e adjoint
Terres agricoles, travaux
externalisés, Centre Technique
Municipal, port

Élu
Sud
Sainte
Baume
AGGLO



**Valérie
COULOMB YOUSFI**
8^e adjointe
Éducation
Élu(e) communautaire

— Les conseillers municipaux de la majorité —

Élu
Sud
Sainte
Baume
AGGLO



Chantal CAMPANA
Associations,
communication



Jocelyne TRUZMAN
Affaires sociales,
gestion du CCAS



Laurent LEVY
Marché forain, terrasses,
événements temporaires



Jean-Pierre COSTA
Commerces, proximité



Jacques TRENGA
Régie des parkings, mobi-
lité, gestion des déchets,
cérémonies patriotiques



Fabrice FRATTARUOLO
Développement
durable, travaux en régie,
voirie, littoral



Karine BENOLIEL
Etat civil, cimetière



Richard BORSOTTI
Sécurité, accessibilité,
Établissement Receiving
du Public



Carole MOUTON
Cadre de vie, comités de
quartier, propreté



Thomas PICCIO
Maison France Services
accueil,
sport-santé



Ségolène REVEST
Petite enfance,
centre aéré



Kim SAUZET-FONTEL
Animations, tourisme,
comité des fêtes



Anaïs BONNIN
Carré Jeunes
Intergénérationnel



Diane SOUFFRICE
Jeunesse
Jumelage

DÉLÉGATIONS
COMPLÈTES
SUR LE SITE



— Les conseillers municipaux de l'opposition —



Valérie BOURON



Elodie AYMES



Philippe ROCHETEAU



Maryse LANFRANCHI



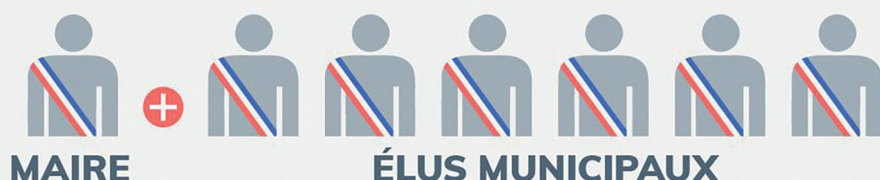
Amandine MOUADEL



Lenzo DI PLACIDO

Quel est le rôle du conseil municipal ?

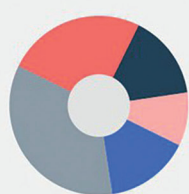
CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

ÉLUS MUNICIPAUX

Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus **tous les 6 ans au suffrage universel**.



VOTE

BUDGET COMMUNAL

APPROUVE

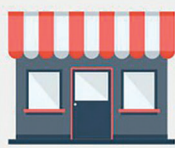


CRÉE

SUPPRIME

SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

FAVORISE
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



COMMERCES

L'ACTION SOCIALE



CRÈCHES



PERSONNES ÂGÉES

GÈRE LE PATRIMOINE
COMMUNAL



PLU

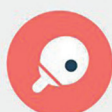
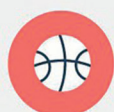


VOIRIE



ÉCOLES

DÉCIDE L'AIDE AUX ASSOCIATIONS



Ceinture noire pour le judo bandolais

Fort de son demi-siècle d'existence (fêté l'année dernière), le club de judo de Bandol n'arrête pas de briller par son exigence et ses performances. En effet, les résultats des jeunes judokas bandolais sont largement à la hauteur des espoirs du président Marcel Perrin !

Un vice-champion de France à suivre avec attention

Le 22 mars 2025, **Alexandre Roustan Revest** a participé à la coupe de France Minimes à Villebon sur Yvette. Il est venu à bout des 60 meilleurs judokas français de la catégorie des moins de 38 kg pour échouer en finale. Le voilà vice-champion de France de sa catégorie ! Sur les 12 Varois sélectionnés à ce niveau de compétition seul notre bandolais ramène la médaille d'argent.

L'histoire ne s'arrête pas là. Evoluant actuellement en catégorie Cadet 1ère année (moins de 46 kg), Alexandre vient de se qualifier pour le championnat de France « Espoir » après avoir fini 2ème du championnat « Espoir » régional. Rendez-vous donc le 31 mai à Ceyrat (63) pour encourager notre champion ! Un athlète de « haut niveau Espoir » reconnu et répertorié par le ministère des sports.



Alexandre Roustan Revest avec ses entraîneurs

Une école d'exigence et de nobles valeurs

Ce ne sont pas les entraîneurs, Samson Sanchez et Marcel Perrin, qui diront le contraire, le judo impose un code moral et une exigence qui riment souvent avec persévérance. « La règle devient alors politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, et

amitié ». Ces mots viennent du père de **Lilly Duvillet** qui vient d'obtenir, en décembre dernier, à l'âge de 17 ans, sa ceinture noire.

Comme pour **Estelle Saint Etienne, Camille Verquiere, Louise Verquiere** et **Léo Riboulet**, Lilly a décroché le graal ! Cette ceinture si difficile à obtenir. Ce parcours du combattant est d'ailleurs assez mal connu.

La première épreuve très sélective est l'obtention de l'Unité de Valeur 1 (UV1) : le Kata qui doit être présenté devant les jurys. Ensuite, le candidat doit présenter l'épreuve de l'UV2. Une quarantaine de prises de toutes sortes doivent être parfaitement exécutées. L'épreuve UV3 associe techniques et efficacité et permet au candidat de marquer les fameux 100 points en compétition. Enfin, l'épreuve de l'UV4 consiste à savoir tenir une table de marquage en compétition.

Pour les entraîneurs, la famille et les athlètes, l'obtention de cette ceinture noire résonne un peu comme la réussite du bac !

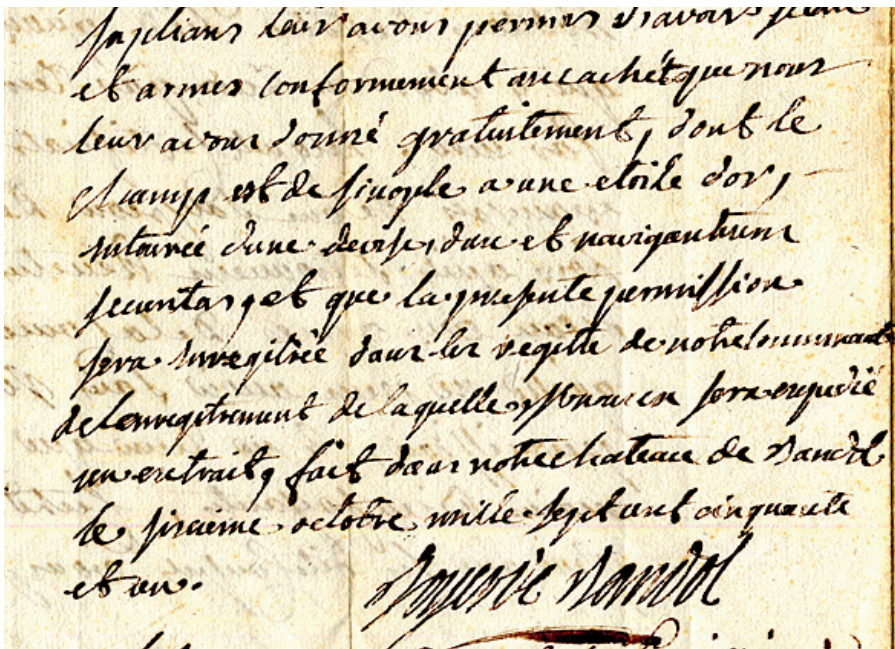
Une fois passé ce succès, les athlètes décident de continuer à passer des Dan ou s'arrêtent, car pour beaucoup, ils sont arrivés au bout d'un rêve. Mais, comme le dit le père de Lilly : « elle s'intéresse déjà à son deuxième Dan »...



Lilly Duvillet avec ses entraîneurs

L'histoire du blason de Bandol

Saviez-vous que l'emblème officiel de Bandol a été créé il y a plus de 270 ans pour garantir l'honnêteté des transactions de la ville ? L'histoire de notre blason, aussi appelé sceau et armes de la communauté, remonte à octobre 1751.



La demande de Sceau en 1751

En octobre 1751, les consuls de la communauté de Bandol, menés par le premier consul (maire) Simon Cay, ont fait une « très humble » requête au seigneur des lieux, Monseigneur François, Ange, Hilaire, Auguste, de Boyer de Foresta, Marquis de Bandol. Leur objectif était d'obtenir un sceau officiel pour authentifier les certificats de la communauté, qu'il s'agisse de transactions par voie terrestre ou maritime. Ce sceau devait rendre ces documents «exempts de tout soupçon de fraude».

Le Marquis de Bandol a répondu favorablement le 6 octobre 1751, depuis son château. Il a permis aux consuls d'utiliser un sceau et des armes, conformes à un cachet qu'il leur avait déjà donné gratuitement. Cette autorisation fut officiellement enregistrée dans le cahier des déli-

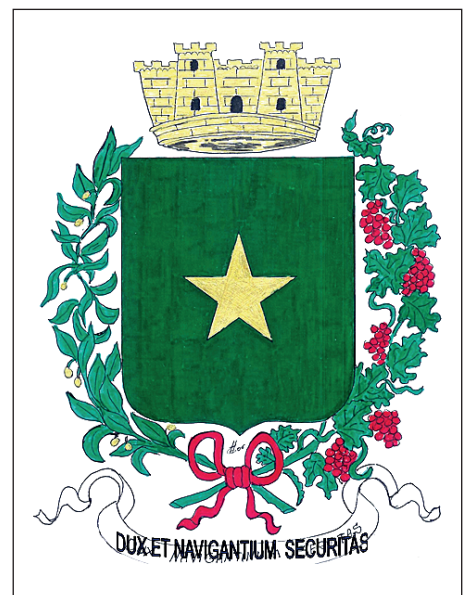
bérations de la Communauté le lendemain, le 7 octobre 1751, et certifiée par le secrétaire greffier Braquety.

La symbolique

Le « sceau et armes » ainsi accordé à la communauté de Bandol est composé de plusieurs éléments symboliques :

- Le champ (Couleur de fond) : le fond de l'écu est de sinople, ce qui signifie qu'il est de couleur verte.
- La forme : l'écu est dit «en accolade», ayant la forme d'un rectangle dont les angles inférieurs sont arrondis en quart de cercle, se rejoignant en pointe.
- Le meuble Héraldique : au centre, le symbole de la communauté est une forteresse. Elle comporte une seule porte et est surmontée de deux tours crénelées et ajourées de deux fenêtres.

- L'étoile : une étoile d'or à cinq branches (ou rais) entoure la forteresse. En héraldique, le chiffre cinq est riche en symbolique, représentant l'homme parfait (par exemple, les cinq éléments ou les cinq sens).
- La devise : autour de l'étoile figure la devise latine «Dux et Navigantium Securitas». Sa traduction est sans équivoque : «Guide et Sécurité des Navigateurs».



Une touche de modernité

Le blason original est resté en vigueur jusqu'au 3 avril 1974, date à laquelle la municipalité a procédé à une modification. L'écu a alors été agrémenté d'ornements extérieurs, ajoutant une branche d'olivier et un sarment de vigne de part et d'autre, reflétant les richesses agricoles et le paysage de Bandol.

Texte de JM SCHNEIDER

Carnet

NAISSANCES

ARMAN Roxan	06/01/2026
BALBALI Sidra	21/03/2026
COTTERELLE Victor, Floriano	08/01/2026
FAYDI Sofia, Rose	04/01/2026
FRANÇOIS Zoé, Christine, Annie	19/12/2025
HENRIQUES Evan, Philippe, Sébastien	03/10/2025
LE GOUCHE Romy	26/09/2025
LOPEZ BAPTISTA Dyna	12/11/2025
MICHELET Zoé, Theodora, Andrée	19/01/2026
NIOKANE Maryam	17/02/2026
PERTHUISOT Alban, Maxime, Pierre	09/02/2026
PHILIPPEAU Diane, Irène	26/02/2026
REVEL Chloé, Mireille, Augustine	22/10/2025
SALERY Loup	20/03/2026
SECCI Ambre, Marc, Michèle	12/11/2025
SERRES ACHHAB Saria, Benedicte, Marie-Catherine, Lou	09/03/2026
TIRES Jannah	01/10/2025
TRAORE Imran, Adam	10/11/2025
TRIMBOLI Giovanni, Silvano, Salvatore, Aldo	27/11/2025
VANHAMME ABONDANCE Manoë, Jean, Michel	09/02/2026
VLAD CIOBANU Sofia, Luna	25/09/2025

MARIAGES

FERRARI Amaury, Pierre, Antoine	
FTAITI Dorothée, Nadia	29/12/2025
IAFRATE Boris	
PALAZZOLO Mandy	27/09/2025
LEONETTI Camille	
MASCARENHAS BARBOSA Nina	15/10/2025
RAYMOND Benjamin, Guillaume, Nicolas	
BRUZI Estelle, Anna, Thérèse	14/03/2026
VIDAL Antoine, Jean-François, Emmanuel	
BAX Emma, Hélène, Josette	04/10/2025

DÉCÈS

BOHBOT Solange	07/12/2025
CUEILLE Jacqueline, Suzy	05/10/2025
FERRET Paul, Louis	16/12/2025
GIANNESINI Anie, Flavie, Marie	27/11/2025
GIMBERT Paulette, Marie, Antoinette	08/12/2025
HERVIEU Dominique, Jean-Pierre	17/11/2025
LELIEVRE Henri, Pierre	15/11/2025
MARCHISIO Stéphane, Georges	21/11/2025
PROUILLET-LEPLAT Christophe	06/12/2025

RICCIOTTI Henri	13/12/2025
ROUSSET Jeannine, Renée	07/12/2025
SENOUILLET Yves, Gerard, Rene	18/11/2025
STÜCK Jacques, Jean, Philippe	23/12/2025
VARTHALITI Danielle, Anne, Marie	16/12/2025
VERNIER Gilles, Louis, Paul	10/12/2025
ATTALI Bruno, Emile	07/01/2026
BAUWENS Michel, Gérard, Georges	11/01/2026
BERNARD Pierrette, Alberte	04/02/2026
BERNARD René, Yvon	05/01/2026
BERNAUD Jean, Marcel	11/03/2026
BUSSET Geneviève, Marie, Louise	16/03/2026
CANTELOUP Christelle, Céline	20/12/2025
CHIKNAGI Arlette	26/02/2026
COMBES Muriel, Marie, Odette	23/03/2026
DECLAIR Didier, Albert	01/03/2026
DEFAZIO Antoine	04/03/2026
DELAYES Max, Louis	15/01/2026
DOR Philippe, André	11/01/2026
DUREZ Renée, Maria, Eugénie	11/02/2026
ESTÉOULLE Nicole, Françoise, Marie	26/02/2026
FABIUS Bernadette, Solange	18/02/2026
GAVET Marie-France	16/02/2026
GINIER Yvette, Fernande	19/02/2026
GOULARD Béatrice, Jacqueline, Raymonde	09/03/2026
HAVARD Jean-Claude, Marcel, René	01/01/2026
JOUBERT Christiane, Madeleine, Renée	01/01/2026
JULIEN Jean, Charles, Antoine	11/01/2026
LAHENS-LEDUC Brigitte, Claudette, Marie	18/02/2026
LE MOULT Nicole, Paulette, Fernande	12/01/2026
LIONS Jacqueline, Marguerite, Henriette	08/01/2026
MARTEL Danielle	30/01/2026
MARTIN Gérard, Marie	21/12/2025
MAZÉAS David, Marceau, Jacques	17/02/2026
MICHEL Josette, Emilienne	17/01/2026
MILLÉRIOUX Jacqueline	01/01/2026
OLIVE Roger, Louis Georges	19/12/2025
PERRANDO Aldo	14/01/2026
PETRENKO Raisa	17/02/2026
PONS Christine, Suzanne, Rose	21/01/2026
PONTARLY-GAZAMIADOU Anick, Jeanne, Eglantine	03/01/2026
ROGIER Georges, André	27/02/2026
RUIZ Germaine, Eliane	18/01/2026
TIZON Monique, Eugénie, Madeleine	12/01/2026
VERDREAU Nicole, Odette, Reine	18/02/2026
VINET Monique, Jeannine	09/02/2026

Expression libre du groupe d'opposition «Bandol au coeur»

Chères Bandolaises, chers Bandolais,

Arrivés en tête au premier tour des élections municipales, nous avons rassemblé 46,04 % des suffrages au second tour – soit 2 681 voix – et constituons désormais le groupe d'opposition au conseil municipal. Nous souhaitons bonne chance à la nouvelle majorité, dans l'intérêt de Bandol et de ses habitants. Nous veillerons de notre côté, avec constance et détermination, à ce que les décisions prises dans les prochaines années aillent dans cet intérêt.

Nous remercions du fond du cœur, toutes les Bandolaises et tous les Bandolais qui nous ont fait confiance, soutenu durant la campagne et qui continuent de nous adresser des centaines de messages d'encouragement. Nous porterons vos voix avec humilité, détermination et constance – en siégeant au conseil municipal (6 élus), au conseil communautaire (1 élu) ainsi que dans les différentes commissions.

Nous tenons également à rendre hommage dans cette première tribune à Jean-Paul Joseph, présent lors du conseil d'installation de la nouvelle municipalité. Trois fois élu maire, fort de deux mandats accomplis avec une énergie, une rigueur et une conviction remarquables, il laisse une ville aux finances saines, et avec des réalisations remarquables qui laisseront une trace positive dans l'histoire de notre ville. Nous lui adressons un grand merci pour toutes ces années au service de Bandol.

Notre opposition sera constructive, sans polémique stérile, sans volonté d'agresser ou de mettre en difficulté la majorité, mais sans complaisance. Dès le premier conseil municipal, nous en avons donné une illustration, alertant sur l'irrégularité de la constitution de certaines commissions, faute de délibérations soumises au vote. Puis, au lendemain du rapport d'orientation budgétaire (ROB), nous avons signalé au maire l'absence de vote sur ce document, qui aurait pu conduire la ville à ne pas avoir de budget avant la date limite. Un nouveau conseil municipal a dû être convoqué. Sur le fond, la présentation du ROB a confirmé l'excellente santé financière de la ville, en totale contradiction avec les tracts diffusés il y a quelques semaines.

Face à l'inquiétude exprimée par de très nombreux Bandolais, notre groupe a directement interpellé M. Bertoncini sur la rumeur de l'abandon du Centre de santé. Le nouveau maire a confirmé cet abandon. C'est une décision grave, qui touche à la santé publique de notre commune mais qui aura aussi des conséquences financières très importantes car sa construction était essentiellement financée par des subventions, qui n'arriveront pas. Nous reviendrons sur ce sujet et resterons extrêmement vigilants sur la manière dont la majorité entend répondre à l'enjeu essentiel de santé publique.

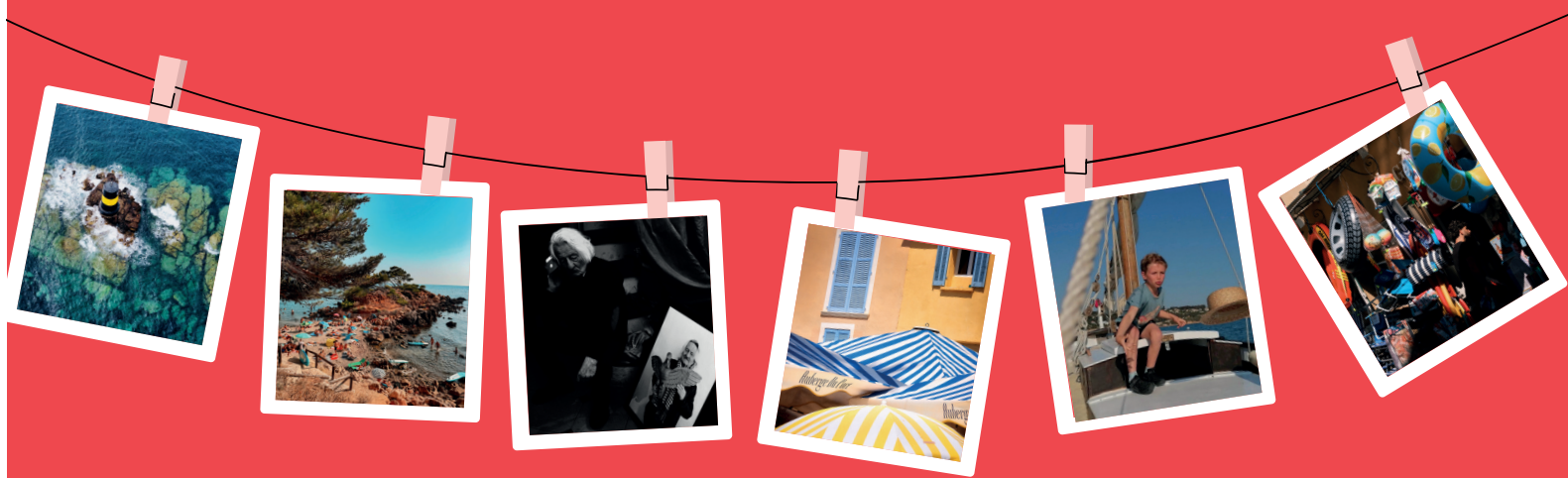
Chères Bandolaises, chers Bandolais, cette tribune est notre fenêtre vers vous. Interpellez-nous, faites-nous part de vos préoccupations, rejoignez-nous dans cette vigilance citoyenne. La démocratie locale ne s'arrête pas au soir d'une élection. Pour rester en lien avec vous, nous vous informerons régulièrement de l'actualité municipale via nos réseaux sociaux (page Facebook « Les Bandolais » : <https://www.facebook.com/lesbandolais>), un site internet et une association.



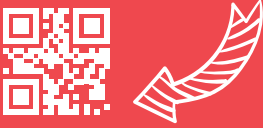
5^E EDITION

CONCOURS PHOTO "BANDOL VU PAR VOUS"

01/06 ⇨ 31/08



Informations sur
www.bandol.fr



BANDOL



**DIM.
21 JUIN**

2026

+D'INFOS



**EN CENTRE VILLE
& TOUTE LA SOIRÉE**

